



NOTE DE SERVICE

Relative à la soutenance au doctorat en science ou 3^{ème} cycle

suite à la correspondance portant le numéro 1475 datée du 06/10/2022 émanant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, relative à la généralisation de la politique du zéro papier dans les dossiers de soutenance en doctorat, Il est porté à la connaissance de tous nos Doctorants en science ou 3^{ème} cycle LMD(Encadreurs, Présidents : du CFD, CSD, CSF) que dorénavant, pour déposer et traiter les dossiers de soutenance, les intéressés ci- dessus nommés, doivent constituer un dossier numérique avant le Conseil de formation Doctorale **CFD** et l'envoyer par les moyens cités ci-après:

- 1- Par email à Madame la vice doyenne chargée de la post graduation ;
- 2- Sous forme d'un CD numérique traité en double (02) exemplaires à Madame la Cheffe de service de la post graduation comportant les documents ci-dessous énumérés :

Dossier à fournir pour soutenir au Doctorat en science ou 3^{ème} cycle LMD

1. La Thèse en PDF et WORD ;
2. Publication (s) dans une revue catégorisée avec son lien sur net **à part** ;
3. PV du **CFD** comptabilisant les 180 points (**Obligatoire pour les doctorants du 3^{ème} cycle LMD**)
4. Résumé de la thèse en 3 langues (AR, FR, EN) **à part** ;
5. Les attestations de participations aux conférences avec extrait de proceedings
6. Demande de proposition de jurys signée par le Directeur de thèse **à part** (Nom et Prénom de jury ou président/ email et téléphone/ son nomination exacte dans la plate-forme Progress du service personnel de son université) ;
7. Formulaire du CERIST ;
8. Annexe N°1 Signée par le Directeur de thèse et co-directeur s'il existe ;
9. Annexe N°2 publication signée par le Directeur de thèse et co-directeur s'il existe ;
10. Rapport de soutenabilité (Résumé des annexes 1 et 2) signé par le Directeur de thèse ;
11. La charte ou carnet du doctorant bien remplis et signés par tous les membres (**Obligatoire pour les doctorants du 3^{ème} cycle LMD**) ;
12. Copies des attestations d'inscription consécutives ;
13. Copies des diplômes (Bac + licence / ingénieur+ master/magister) ;
14. Extrait d'acte de naissance.
15. Paiement d'inscription pour soutenance après le CSF (pour les retardataires).

Cordialement,

La Vice Doyenne.

DERACHIA W

